

LE QUIZ EMRYS N° 2

En date du 17 janvier 2023, le **Réseau anti-arnaques** publiait le quiz **EMRYS** n° 1 afin de compléter les connaissances des consommateurs, mais aussi celles des propres membres de cette société.

1 **Wilfried RIVIERE** a écrit que 90 % des réponses du quiz n° 1 étaient inexactes.

Vrai

Mais le dirigeant a été incapable de justifier ce 90% et, surtout, d'apporter ses propositions de réponses « exactes ». Il est toujours facile d'affirmer une opinion, il est toujours plus difficile d'apporter des éléments factuels.

2 **EMRYS** est membre adhérent de la **FEVAD** (Fédération du e-commerce et de la vente à distance)

Faux

EMRYS est membre associé de la **FEVAD**, c'est-à-dire référencé pour présenter le cas échéant ses prestations de service à l'ensemble des membres adhérents de la **FEVAD**. **EMRYS** joue, bien évidemment, sur la confusion entre ces deux statuts. Il a même inventé l'appellation « membre certifié ». D'autre part, **Nicolas PAILLARD**, Directeur général, a quelques difficultés pour intégrer ce sigle. Il a expliqué le 2 avril 2021 (sans être rectifié par **Wilfried RIVIERE**) : « Nous avons rejoint la **Fédération de la vente directe à distance** ».

3 **EMRYS** envisage de construire un nouveau siège social.

Vrai

Le siège actuel est occupé depuis le 1^{er} octobre 2021 au 417 route de Macully, 74330 Poisy. Le projet qui mûrit dans les cartons depuis le printemps 2022 vise à disposer d'un immeuble plus représentatif de la « réussite » de la société. Un appel de fonds de 20 millions d'euros avait été annoncé pour financer essentiellement le nouveau siège. Le mode de financement retenu était une ICO (Initial coin offering) cryptomonnaie sur lequel **EMRYS** demeure bien discret.



Association pour le développement de l'Économie Sociale
B.P. 40179 - 73305 PARTHENAY Cedex
Métier : contact@arnaques.info.org
Site : www.arnaques.info.org

7 **EMRYS** a décidé d'organiser un jeu concours pour promouvoir la vente de ses 1 400 places de la convention de Nice prévue les 24 et 25 juin 2023.

Vrai

Cinq gagnants seront bénéficiaires d'un crédit d'achat de 250 €. Et une surprise pour tous : le tirage au sort sera effectué le 18 avril 2023, ce qui correspond à la date d'anniversaire de... **Wilfried RIVIERE**. Quand un dirigeant paie ainsi de sa personne pour tenter de remplir la prochaine convention, c'est beau !

8 **EMRYS** propose des formations finançables par « La Formation Enchantée » (par le biais de la société **PHINEO**) dont la communication est portée notamment par **Marco ORTEGA**, ex footballeur.

Vrai initialement

Faux Depuis un an car le financement par le CPF (Compte personnel de formation) n'est plus possible chez **EMRYS** depuis le 24 mars 2022. Et **EMRYS** ne semble guère pressé de communiquer formellement sur les véritables raisons de cette interruption. Interrogation et hypothèse du **Réseau anti-arnaques** : les autorités de contrôle s'intéresseraient-elles de près au dossier ?

9 **Wilfried RIVIERE** affirme : « En 9 ans d'existence nous n'avons jamais été condamnés pour notre modèle de vente et jamais un seul membre n'a déposé plainte contre **EMRYS** sur 200 000 enregistrés. »

Faux

EMRYS et **Wilfried RIVIERE** ont perdu leur bataille en appel contre un lanceur d'alerte (arrêt du 18 janvier 2023). Et d'autres actions seraient en cours...

10 **Wilfried RIVIERE** est certes Président d'**EMRYS**, information notoire, mais est également membre de la Cour suprême du nouvel état de Savoie, information moins connue.

Vrai

Wilfried RIVIERE, au nom d'**EMRYS**, avait du reste remis gracieusement au Sénat de Savoie une imprimante à cartes. Le **Réseau anti-arnaques** reste honoré de la présence de ce membre sur la page **Facebook**.



Vous êtes membre d'EMRYS et vous souhaitez vous exprimer, ou apporter des informations complémentaires ? Utilisez la rubrique dédiée « Tribune libre aux membres d'EMRYS » sur la page Facebook.

Ce quiz n° 2 vous a plu ? Patientez encore quelques mois pour découvrir le quiz n° 3.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)